



联合国  
粮食及  
农业组织

FOOD AND  
AGRICULTURE  
ORGANIZATION  
OF THE  
UNITED NATIONS

ORGANISATION  
DES NATIONS  
UNIES POUR  
L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE

ORGANIZACION  
DE LAS NACIONES  
UNIDAS PARA  
LA AGRICULTURA  
Y LA ALIMENTACION

منظمة  
الأغذية  
والزراعة  
للأمم  
المتحدة

Our Ref.:

Your Ref.:

PROGRAMMES ET ACTIVITES DE LA  
FAO DANS LA PROMOTION  
ECONOMIQUE DES  
FEMMES RURALES

Pour tout renseignement ou document  
complémentaire, prière s'adresser à:

Women in Agricultural Production and  
Rural Development Service (ESHW)  
Rome Italie

## LES ACTIVITES DE LA FAO DANS LA PROMOTION ECONOMIQUE DES FEMMES RURALES

Depuis sa création en 1945, la FAO a toujours intégré dans sa structure une unité chargée des programmes pour les femmes, et dont les objectifs et les domaines d'intervention ont évolué à travers les années. Le changement le plus significatif est intervenu en 1967 à la suite de la Déclaration de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur l'Élimination de toute discrimination à l'égard des femmes, en reconnaissant leurs rôles non seulement au sein du ménage et de la famille, mais aussi comme productrices. Différentes réunions et consultations d'experts ont aidé l'Organisation à mettre au point les programmes d'assistance aux femmes en tant qu'agricultrices et à élaborer ses politiques et stratégies d'action auprès des Gouvernements membres qui lui ont toujours accordé le soutien nécessaire.

En 1979, la Conférence Mondiale sur la Réforme Agricole et le Développement Rural soulignait le rôle vital des femmes dans le développement agricole et rural et recommandait des mesures pour qu'elles participent et contribuent, sur le même pied d'égalité que l'homme, au processus de développement social, économique et politique.

En novembre 1988, le Conseil de la FAO, lors de sa 94ème session; a adopté à l'unanimité le "Plan d'Action pour l'intégration des femmes dans le développement" qui, par la suite, a été approuvé par la Conférence de la FAO, lors de sa 25ème session, en novembre 1989. Il s'agit d'une adaptation et d'une amplification des stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme, endossées par l'Assemblée Générale de Nations Unies en 1985. Ce Plan, d'une durée de 5 ans oriente les activités de la FAO vers le soutien de la femme dans son rôle de producteur agricole. Sa stratégie vise la transformation complète des traditions, des économies et des sociétés pour tenir compte des besoins particuliers des femmes et de la nécessité de modifier leurs conditions de vie et de travail. Pour arriver à ces fins, trois domaines particuliers sont identifiés :

- a) la mise en place d'activités rémunératrices pour les femmes et permettant à ces dernières la libre disposition de leurs revenus ;
- b) l'accès à l'éducation et à la formation nécessaires pour améliorer leur statut et valoriser leur rôle de productrice ;
- c) la promotion de techniques qui permettent à la fois d'alléger leur tâche et d'accroître leur productivité.

Le Plan d'Action est une charte globale qui identifie les problèmes des femmes dans le secteur de l'agriculture, des forêts et des pêches. Il propose une stratégie et des mesures, ainsi que des activités concrètes à l'adresse des pays membres et de la FAO elle-même. Il couvre les sphères de la vie civile, économique, sociale et de la prise de décision. De plus, il prévoit l'amélioration des instruments d'intervention, tels que les statistiques et les indicateurs socio-économiques, la formation et l'information du public, aussi bien que les accords et les arrangements internationaux et, bien entendu, l'assistance technique aux gouvernements. Le but final visé est d'élaborer une approche exhaustive pour les femmes dans le développement comportant des liaisons intra-sectorielles et inter-sectorielles. Cela permettra, entre autres, d'apporter un soutien plus efficace à la planification et à l'élaboration des politiques nationales et d'assurer le suivi et l'évaluation des programmes et projets.

Sur le plan opérationnel, le Conseil de la FAO, lors de sa 94ème session, a recommandé la sélection d'activités prioritaires dans les domaines indiqués par le Plan d'action, tout en insistant sur l'importance d'une approche multidimensionnelle, coordonnée dans toute la structure de l'Organisation.

Les priorités ont été regroupées en deux catégories : d'une part celles concernant les programmes et stratégies de l'Organisation ainsi que ses méthodes de travail, de l'autre ses opérations de terrain menées dans les pays en développement.

En ce qui concerne le FAO elle-même, je cite parmi les mesures adoptées :

- D'abord la plus significative d'entre elles -à mon sens- qui a consisté à recycler le personnel technique de l'Organisation en matière d'intégration des femmes dans le développement. C'est ainsi que 550 fonctionnaires du siège, soit 55% de l'ensemble des cadres techniques de la FAO, ont été formés en "analyse différentielle selon les genres" plus communément dénommée "Gender analysis".

- Ensuite, l'introduction d'un nouveau système de codification pour mesurer l'intégration des femmes dans les activités du Programme ordinaire et dans celui du terrain.

- Enfin, la collecte systématique de données ainsi que la réalisation de nombreuses recherches et études par région et par pays sur la contribution des femmes au développement économique et plus particulièrement rural.

L'ensemble de ces améliorations sur le plan de ses outils d'intervention a permis notamment à la FAO :

- de réorienter les programmes d'économie familiale et d'agriculture dans les institutions de formation à tous les niveaux ;

- de concevoir des politiques spécifiques d'éducation en matière de population pour incorporer les facteurs démographiques dans ses programmes et projets ;

- de préparer des guides et manuels sur la Femme dans le développement rural à l'usage des décideurs, planificateurs, et agents de développement ;

- et, enfin, de développer une stratégie de communication destinée à sensibiliser et à informer l'opinion publique dans ce domaine.

En ce qui concerne le second groupe de priorités dégagées sur le plan des activités de la FAO dans les pays en développement, il s'agit notamment :

- d'abord de conseiller les gouvernements pour la réorientation de leurs politiques et stratégies en faveur de l'objectif de

incorporent cet objectif dans leurs plans de développement ;

- ensuite, de mettre sur pied une panoplie de mesures permettant notamment aux femmes un meilleur accès aux facteurs de production et aux services de formation et de vulgarisation et ce en favorisant tout particulièrement la promotion des femmes dans les groupements et les organisations socio professionnelles et aussi en encourageant l'émergence d'associations et de groupements féminins.

La mise en oeuvre de ces mesures est encouragée par des projets d'assistance technique conçus de manière à ce que les besoins spécifiques des femmes rurales soient pris en compte dans toutes les phases du projet dès la formulation jusqu'à l'évaluation finale et ce en s'assurant en particulier que les données sur les participants et bénéficiaires soient désagrégées par sexe.

D'une manière générale, il a été déjà enregistré certaines tendances positives dans la mise en oeuvre du plan d'action de la FAO telles que :

- l'augmentation sensible du nombre de projets de vulgarisation agricole comportant une forte composante féminine ;
- la participation plus grande des femmes dans les activités de formation organisées par la FAO dans le cadre de ses projets ;
- l'analyse systématique du statut des femmes dans les sociétés pastorales des zones arides et semi-arides et de manière générale l'amélioration de la formulation des projets de production animale du point de vue de l'incorporation de la composante féminine.

Enfin, pourquoi ne pas noter pour terminer, le rôle croissant des femmes dans les projets de lutte intégrée contre les maladies des plantes où les vulgarisatrices procèdent avec efficacité et compétence à la formation d'agriculteurs.

En conclusion, les résultats obtenus ici et là ces dernières années, de manière certes inégale selon les régions et les pays, autorisent un optimisme modéré.

En effet, si l'on observe que les femmes rurales accèdent presque partout à des degrés divers à des activités économiques viables, elles sont loin pour la plupart d'avoir acquis un statut égal à celui des hommes dans la société.

Beaucoup reste encore à faire. Cela est particulièrement urgent en Afrique au regard de l'immense potentiel de développement que représentent les femmes rurales. Un potentiel incontournable. C'est principalement sur elles qu'il faut compter pour améliorer la sécurité alimentaire du continent.